



LOI INDUSTRIE VERTE

LES CONSÉQUENCES POUR VOTRE ÉPARGNE

Pour accompagner la transition écologique et la réindustrialisation de la France, le plan d'épargne avenir climat (PEAC) a été lancé, la gestion pilotée a été étendue dans l'assurance-vie, les labels de la finance verte ont été revus et le non-coté s'est démocratisé dans les PER. Etat des lieux des différentes mesures et nos recommandations pour vos placements.

ENQUÊTE : AUDREY SPY



Mobiliser l'épargne des Français pour réindustrialiser notre pays tout en finançant la transition énergétique. Telles étaient les ambitions de la loi « industrie verte » promulguée en octobre 2023 et en application depuis un an. Le gouvernement s'était alors fixé des objectifs ambitieux : créer 40 000 emplois, réduire les émissions de 41 millions de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2030... (voir infographie). Pour y parvenir, il avait présenté à l'époque quinze mesures phares dont certaines concernaient plus précisément les placements. A cinq ans de l'échéance, il est encore difficile de savoir si l'objectif écologique sera atteint, mais plusieurs propositions en matière d'épargne financière connaissent déjà un certain succès. Bilan et recommandations.

1. LE PEAC, UN NOUVEAU PRODUIT QUI PEINE À SE DÉVELOPPER

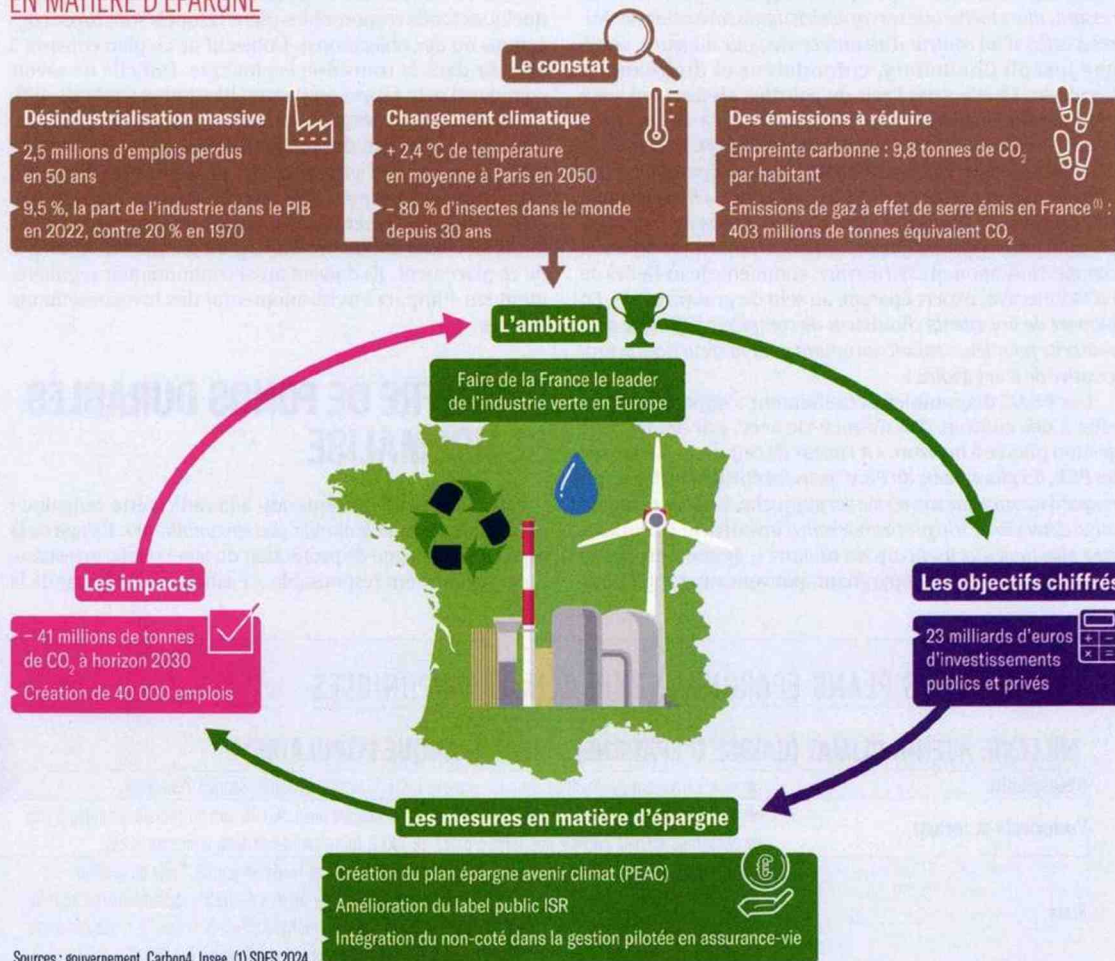
— Parmi les initiatives les plus marquantes à destination du grand public, la loi industrie verte a donné naissance au plan d'épargne avenir climat (PEAC). Cette nouvelle enveloppe, dont les modalités ont été officialisées le 1^{er} juillet 2024, est

réservée aux jeunes de moins de 21 ans. Accessible dès la naissance, ce PEAC est surtout destiné à être ouvert au nom d'un enfant par ses parents. Mais les jeunes majeurs peuvent directement y souscrire dès leurs 18 ans. Plafonné comme le livret A à 22 950 euros, ce plan prend la forme d'un contrat de capitalisation ou d'un compte-titres et sera automatiquement fermé aux 30 ans du souscripteur. Il n'y a pas d'obligation légale à l'alimenter chaque année, les versements peuvent être libres ou programmés.

Principal avantage et non des moindres : ses gains sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. En contrepartie, les sommes versées sont bloquées au moins pendant cinq ans et a minima jusqu'aux 18 ans du titulaire (déblocage anticipé possible seulement en cas d'invalidité du souscripteur ou décès de l'un de ses parents). Ensuite, les retraits partiels n'entraînent pas la clôture du plan, mais empêchent tout nouveau versement. Contrairement à l'assurance-vie, un seul PEAC peut être souscrit par personne. Les transferts sont possibles et gratuits au bout de cinq ans et après les 18 ans du titulaire.

A ce jour, la plupart des PEAC commercialisés reste très limité car nombre d'acteurs préfèrent ne pas en proposer.

LES PRINCIPALES AMBITIONS ET MESURES DE LA LOI INDUSTRIE VERTE EN MATIÈRE D'ÉPARGNE



FOCUS SUR LE NON-COTÉ

Rendements des unités de compte dans le non-coté

Stratégies d'investissement	TRI moyen	Age moyen
Actions en direct	4,50 %	4,2 ans
Actions indirect	5,80 %	3,7 ans
Dette privée	4,70 %	5 ans
Infrastructure	6,70 %	3 ans
Stratégie diversifiée	6,40 %	5,5 ans

Des frais affichés très élevés

	Frais maximums ⁽¹⁾	Nombre de fonds
Droits d'entrée	3,97 %	72
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement dont rétrocessions au distributeur	2,60 %	100
	0,96 % ⁽²⁾	92
Frais de constitution	0,09 %	73
Frais non récurrents de gestion et de fonctionnement	0,38 %	97
Frais de gestion indirects	0,53 %	98

Source : France Invest. (1) Issus de la documentation réglementaire. (2) Des rétrocessions ne sont prévues que dans les fonds intermédiaires.

« Nous considérons que ce nouveau produit doit répondre à des règles de gestion beaucoup trop contraignantes pour être intéressant, alors même que ses caractéristiques sont assez similaires à celles d'un contrat d'assurance-vie pour mineur », souligne Joseph Choueifat, cofondateur et dirigeant de Goodvest. Ce n'est pas l'avis du courtier Afi-Esca qui a été pionnier sur le sujet, en lançant son plan il y a un an, ou du groupe BPCE, qui est la seule banque à l'heure actuelle à le proposer à la fois dans les réseaux Caisses d'Épargne et Banques Populaires (voir descriptifs ci-dessous). « Nous sommes très satisfaits de l'accueil réservé par nos clients à ce nouveau produit qui enregistre déjà plus de 10 000 ouvertures depuis sa commercialisation en avril dernier, commente Jean-Eudes de La Monneraye, expert épargne au sein du groupe BPCE. La plupart de nos clients choisissent de compléter l'épargne déjà souscrite pour leurs enfants en optant pour la sécurisation progressive de leurs avoirs. »

Les PEAC disponibles actuellement s'apparentent en effet à des contrats d'assurance-vie avec, par défaut, une gestion pilotée à horizon. « À l'instar de ce qui se pratique sur les PER, les placements du PEAC peuvent être désensibilisés au risque à mesure que son terme se rapproche. Le détenteur peut aussi déterminer son propre horizon d'investissement qui peut être plus long que les 18 ans du titulaire », ajoute Jean-Eudes de la Monneraye. Si les épargnants peuvent aussi opter pour

une gestion libre, le PEAC est généralement composé d'un fonds en euros (investi essentiellement en obligations) et de quelques fonds responsables (dans lesquels sont logées des actions ou des obligations). L'objectif de ce plan consiste à investir dans la transition écologique. Difficile de savoir combien il peut rapporter car son historique n'est pas suffisant pour dévoiler les gains selon les profils, mais les établissements promettent des rendements supérieurs à ceux du fonds en euros de l'assurance-vie. En dehors du support à capital garanti qui peut être disponible dans l'offre financière, les établissements doivent uniquement proposer des fonds labellisés ISR ou Greenfin, pour garantir la durabilité de ce placement. Ils doivent aussi communiquer régulièrement sur l'impact environnemental des investissements réalisés.

2. L'OFFRE DE FONDS DURABLES SE NORMALISE

— Vous avez peut-être entendu à la radio cette rengaine : « Label ISR, changez le monde, pas vos ambitions ». Il s'agit de la nouvelle campagne de promotion du label public investissement socialement responsable. Ce label doit, à l'instar de la

LE MATCH DES PLANS ÉPARGNE AVENIR CLIMAT DISPONIBLES

MILLEVIE AVENIR CLIMAT (CAISSE D'ÉPARGNE) / PEAC (BANQUE POPULAIRE) ⁽¹⁾

Accessibilité	★★★ Largement accessibles dans les réseaux BPCE (Caisse d'Épargne, Banque Populaire).
Versements et rachats	★★★ 100 € en versement initial et à partir de 30 € chaque mois. Aux 18 ans du titulaire et après 5 ans de détention, rachats partiels possibles à partir de 100 € (programmés partiels à minima 30 €).
Frais	★★ Frais d'entrée 1 %. Frais de gestion du contrat 0,7 % (UC et fonds en euros). Frais de gestion financière des supports prélevés sur la performances jusqu'à 2,7 %. Pas de frais supplémentaires pour la sécurisation progressive, une forme de gestion pilotée. Frais de rachat jusqu'à 5 % (sur le fonds en euros les dix premières années du contrat et sous condition). Coût des transactions de 0 à 0,3 %.
Indicateur de risque	4/7
Gestion financière	★ UC maison. Seulement le fonds en euros et un support Ecofi Agir Pour le Climat en gestion pilotée de sécurisation progressive.

L'offre financière à la loupe

Supports	Code Isin	Performance 2024	Performance 2025 ⁽²⁾	Labels
Fonds en euros BPCE Vie	FG0000C00C00	+ 2 %	—	
Dorval European Climate Initiative R (C)	FR0C13334380	- 1,58 %	+ 12,75 %	
Ecofi Agir Pour le Climat C	FR0C10642280	- 11,63 %	+ 6,6 %	
Mirova Funds Mirova Europe Environmental Equity R/A EUR	LU0914733059	- 6,66 %	+ 6,95 %	
Mirova Funds Mirova Global Green Bond R/A EUR	LU1472740767	+ 1,29 %	+ 1,22 %	

Notre avis

★★★ A choisir en gestion pilotée à horizon même si l'offre est très restreinte, il n'y a pas de surcoût et l'accès au fonds en euros est alors possible.

⁽¹⁾ Le groupe BPCE propose le même PEAC, seul son nom change à la Caisse d'Épargne. ⁽²⁾ Données arrêtées au 30 septembre. Sources : Mieux Vivre Votre Argent, site Internet établissements, SIX, Labels : ISR ; Greenfin ; Label Fininvest. ★ Moyen. ★★★ Bon. ★★★★★ Excellent.



finance durable dans son ensemble, redorer son image après les affaires retentissantes de *greenwashing* et les performances décevantes de ces dernières années. Les régulateurs se sont d'ailleurs emparés du problème des allégations environnementales trompeuses. D'une part, le superviseur européen a poussé les gérants à clarifier leurs stratégies et à rebaptiser les fonds qui n'avaient de durables que le nom. Depuis le 21 mai dernier, il n'est désormais plus possible de trouver un fonds nommé ESG ou vert sans qu'il ne s'engage significativement dans des investissements responsables (seuil d'au moins 50 %).

D'autre part, le gouvernement français, via la loi industrie verte, a renouvelé son intention de moderniser l'offre de labels d'Etat en matière d'investissement durable. Largement critiqué, le label ISR a ainsi fait peau neuve en 2024. Sa méthodologie a changé, en renforçant les contraintes de gestion pour l'obtenir : exclusion des secteurs d'activité les plus polluants (comme les énergies fossiles), preuves de la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur gestion ou encore amélioration du formalisme en termes d'engagement actionnarial. Fin août dernier, le nombre de fonds labellisés ISR s'élevait à un peu plus de 1 000, soit près de 25 % de moins qu'en 2023.

Du côté des performances, la situation s'améliore légèrement. Les fonds étiquetés ISR ont enregistré un gain moyen

proche de 7 % en 2024 et de 4 % depuis le début de l'année. Ils ont fait mieux que les fonds labellisés Greenfin, l'autre label public, qui a conservé ses caractéristiques liées à la finance verte. Ces fonds très engagés ont gagné seulement 1 % l'an passé et 4,5 % en 2025 d'après les données compilées sur SIX. La faute surtout à un environnement plus favorable aux thèmes liés à la défense ou aux matières premières depuis le début du conflit russo-ukrainien.

Malgré ce relatif désamour des marchés à l'égard des placements très vertueux, l'offre d'investissements responsables ne s'est pas tarie, notamment dans l'assurance-vie. En effet, la loi industrie verte a imposé aux assureurs de proposer dans leur contrat un mode de gestion pilotée profilée. Un épargnant doit désormais pouvoir choisir un profil de risque (prudent, équilibré ou dynamique) en fonction de son horizon de temps, de ses projets et de ses appétences aux enjeux de durabilité. Depuis le déploiement de la loi Pacte instaurée en 2020, les assureurs devaient déjà référencer des fonds de finance durable (c'est-à-dire des unités de compte labellisées ISR, Greenfin ou encore Finansol) dans leurs contrats d'assurance-vie. Ils ont dû continuer à étendre leur offre. Malgré les déréférencements du label public et des produits non conformes aux règles européennes, le choix de supports responsables demeure important et souvent de meilleure qualité que par le passé. Aujourd'hui, près de 15 % des contrats



ACTIVE SÉLECTION AVENIR (AFI-ESCA)

★ Seulement auprès des courtiers affiliés.

★★★ 50 euros en initial et programmé. Offre de bienvenue de 100 euros offerts (sur les 1 000 premières souscriptions).

★ Frais d'entrée maximum 5 % (à négociier). Frais de gestion du contrat 1,2 % (fonds en euros et UC). Frais de gestion financière des supports prélevés sur la performance jusqu'à 2,7 %. 0,4 % max supplémentaire pour la gestion pilotée. Pas de frais de sortie.

5/7

★★ Trois UC éligibles à la gestion pilotée à horizon (Goldman Sachs Green Bond Short Duration, Mandarine Impact Green Bonds et Tocqueville Environnement ISR), performances meilleures en 2024.

Supports	Code Isin	Performance 2024	Performance 2025 ⁽¹⁾	Labels
Fonds en euros Afi-Esca		+ 2,60 %	-	
Arkéa Global Green Bonds P	FR0007394346	+ 3,13 %	- 3,34 %	
Goldman Sachs Green Bond Short Duration P EUR	LU1922483299	+ 4,93 %	+ 2,75 %	
La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Global R EUR Cap	LU1744646933	+ 3,08 %	+ 18,71 %	
Mandarine Impact Green Bonds R	FR0013430626	+ 4,61 %	+ 2,49 %	
Sycomore Europe Eco Solutions R EUR Units	LU1183791794	- 6,68 %	+ 7,27 %	
Tocqueville Environnement ISR C	FR0010748368	+ 5,70 %	+ 9,06 %	

★★★ A privilégier pour la gestion libre compte tenu de la diversification et performances. Mais en contrepartie, les frais sont plus élevés.

d'assurance-vie ouverts à la souscription sont composés de plus de 50 % de fonds responsables.

Encore peu nombreux, les contrats totalement engagés dans la finance durable ont poursuivi leurs innovations. C'est le cas par exemple de Goodvest. « Nous avons lancé cet été Goodlife, un nouveau contrat en gestion pilotée doté du Fonds Euro Objectif Climat de Spirica. Ce dernier, inauguré en 2024 est le seul fonds en euros à respecter les engagements climatiques (exclusion des énergies fossiles, alignement avec une trajectoire climatique inférieure à +2°) », rappelle Joseph Choueifaty. Disponible aussi auprès d'autres intermédiaires, ce fonds en euros est axé sur des obligations vertes, des infrastructures durables... Et ses performances (3,31 % en 2024) sont supérieures à la moyenne des fonds en euros traditionnels l'an passé (2,50 %).

D'autres assureurs lui ont emboîté le pas plus récemment. « En tant que banque citoyenne et entreprise à mission, La Banque Postale voulait proposer une solution simple, largement accessible et engagée sur le plan environnemental et sociétal, confie Mimouna Boutchich, sa directrice de l'offre épargne et assurance. Nous avons donc œuvré avec CNP Assurances pour élaborer un nouveau support en euros durable. » En septembre, cette collaboration a permis de lancer Euros Engagements Durables, un fonds en euros investi à 90 % dans des actifs durables, disponible uniquement dans les contrats Cachemire 1 et 2. « Il y a cinq ans en arrière, il n'y avait que des solutions d'investissements très risqués pour miser sur la finance responsable, désormais il y a plus de possibilités avec l'essor des fonds en euros durables, les green bonds ou obliga-

tions vertes ou encore les fonds d'infrastructures vertes », souligne Pascale Baussant, fondatrice du cabinet en gestion de patrimoine Baussant Conseil.

3. LA DÉMOCRATISATION DU NON-COTÉ SE FAIT À MARCHÉ FORCÉE

— Si vous détenez un PER en gestion pilotée, votre assureur vous a peut-être alerté dernièrement pour vous prévenir que vous aurez désormais d'office des actifs non cotés dans votre allocation. Sauf à opter pour la gestion libre, vous n'avez d'autre choix que d'accepter ce changement. Pour décarboner notre industrie, le gouvernement a décidé, dans le cadre de la loi industrie verte, d'accroître massivement les investissements dans les sociétés privées, à savoir celles non cotées en Bourse. Les assureurs doivent se mettre en conformité avant le 30 juin prochain avec les nouvelles dispositions prévues à cet égard.

Celles-ci imposent, en fonction de votre âge et de votre appétence au risque, le référencement d'actifs non cotés et de titres cotés éligibles au PEA-PME dans les grilles de gestion pilotée à horizon des plans d'épargne retraite. Par exemple si vous avez un profil « offensif » dans vos placements et que vingt ans vous séparent encore de la retraite, vous pourrez détenir jusqu'à 15 % de non coté via votre PER. Un profil plus

FONDS DURABLES : LES 10 FONDS LABELLISÉS LES PLUS PERFORMANTS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Fonds	Code Isin	Classification	Performance 2024	Depuis janvier ⁽¹⁾	Labels
CM-AM Global Climate Change S	FR0014000YS6	Actions thème environnement	+ 8,96 %	+ 12,83 %	
Dorval European Climate Initiative R (C)	FR0013334380	Actions thème environnement	- 1,58 %	+ 12,75 %	 
HSBC Responsible Investment Europe Equity Green Transition BC	FR0013287224	Actions thème environnement	- 2,37 %	+ 10,83 %	 
Ixios Gold P EUR	FR0013447752	Actions or et métaux précieux	+ 39,29 %	+ 105,86 %	
LF Lux Inflection Point Carbon Impact Global R EUR Cap	LU1744646933	Actions thème environnement	+ 3,08 %	+ 18,71 %	 
Portzamparc PME ISR P	FR0013292836	Actions Europe - petites et moyennes capitalisations	- 10,09 %	+ 30,28 %	
SISF Global Energy Transition C Eur Hed	LU2016064383	Actions autres thèmes particuliers	- 29,20 %	+ 25,76 %	
Tailor Actions Avenir ISR C	FR0007472501	Actions zone euro - général	+ 9,12 %	+ 32,38 %	
Tocqueville Dividende C	FR0010546929	Actions Europe - général	+ 5,15 %	+ 27,44 %	
Tocqueville Finance R	FR0000446312	Actions finance	+ 23,38 %	+ 40,97 %	

(1) Performances arrêtées au 30-09-2025. Source : SIX. Labels :  ISR ;  GreenIn.

équilibré pourra détenir entre 3 et 8 % de non-coté selon son horizon de temps (de moins de cinq ans à vingt ans). Seuls les profils les plus prudents et avec moins de cinq ans devant eux n'auront aucun placement non coté requis.

« Loin d'être anecdotiques, ces nouvelles règles de la loi industrie verte ont nécessité une révision opérationnelle de tous nos contrats, commente Dominique Collot, directrice marketing et communication de Suravenir. Pourtant, dès avril 2019, nous avions intégré le non-coté dans nos mandats Conviction en assurance-vie, avant de compléter notre offre en 2022. » Désormais, l'assureur du Crédit Mutuel Arkéa a référencé plusieurs supports non cotés dans ses PER, à savoir AIS Financement Entrepreneurs, Isatis Capital Vie & Retraite, Oddo BHF Invest For Tomorrow et Tikehau Financement Décarbonation. « Le non-coté donne du sens à l'épargne en finançant l'économie réelle, mais nous allons l'intégrer de manière très limitée dans nos mandats, ajoute Dominique Collot. Il ne faut pas oublier que même si nous en assurons la liquidité en portant ses placements dans notre bilan, il s'agit d'investissements de long terme peu liquides. »

D'ailleurs, tous les assureurs ne proposent pas d'en assurer la liquidité, certains peuvent bloquer les rachats ou rembourser en titres et non en cash. Autre bémol pour les épargnants : il s'agit généralement de placements trop chargés en frais. Selon France Invest, ces derniers peuvent atteindre 3,34 % au maximum (hors droits d'entrée), même si 2,60 % ont été appliqués en moyenne en 2024, contre 1,43 % pour un fonds actions ou même 0,38 % pour un ETF, d'après



l'Autorité des marchés financiers. Malgré des caractéristiques très spécifiques, le non-coté poursuit sa démocratisation auprès des épargnants. « Lors de notre dernière étude établie fin 2024, nous avons référencé 117 fonds ouverts aux particuliers, dont près d'une trentaine de fonds evergreen, c'est-à-dire disponible à la souscription en permanence », constate Simon Ponroy, directeur des études économiques de France Invest. Depuis, les lancements ont maintenu leur

10 FCPR BIEN RÉFÉRENCÉS EN ASSURANCE-VIE ET PERFORMANTS DEPUIS UN AN

Fonds	Code Isin	Valeur liquidative	Stratégies d'investissement dans le non coté	Performance sur 1 an (1)	Accessibilité Assureurs ou distributeurs (contrats)
NextStage Croissance A	FR0013202108	1 504,98 €	PME et ETI rentables non cotées France et Europe	+ 18,16 %	Ramify, Spirica (Arborescence Opportunités, Asac Neo Vie, Linxea Spirit 2, Netlife 2, Version Absolue 2), Suravenir (Croissance Avenir, Fortuneo Vie, Linxea Avenir 2, Patrimoine Vie Plus, Placement-direct Vie, Puissance Avenir...)
Ardian Access Solution A	FR001400AUA7	115,54 €	Sociétés non cotées à l'international et liquidités	+ 6,92 %	BNP Paribas Cardif (Cardif Elite, Lucya Cardif), Cradéa Vie (Multisupport Excellence), Selencia (myPGA, PGA), Unep
Maif Rendement Vert C	FR0013511870	131,33 €	Dettes d'infrastructures d'énergies renouvelables	+ 6,92 %	Maif Vie (Assurance vie Responsable et Solidaire, PER Responsable et Solidaire)
FCPR Primo Capza Private Debt A1	FR001400M2H0	109,89 €	Dettes privées d'entreprises non cotées	+ 6,90 %	Groupe Crystal (Sérénipierre)
Allianz Transition Énergétique A	FR001400DQ27	120,30 €	Projets d'infrastructure de transition énergétique	+ 6,07 %	Allianz (Allianz Vie, Gaipare Fidelissimo)
Eiffel Infrastructures Vertes	FR001400BCG0	119,29 €	Dettes d'infrastructures d'énergies renouvelables	+ 5,72 %	Carac, Goodvest, La France Mutualiste (LFM Per'Form), Macif (PER), Suravenir (Fortuneo Vie, Linxea Avenir 2)
Eurazeo Private Value Europe 3 A	FR0013301546	150,20 €	ETI européennes	+ 5,56 %	Allianz, BNP Paribas Cardif (Cardif Elite, Lucya Cardif), Carac, MIF
Tikehau Finance Decarbonation	FR001400HLW5	112,02 €	Dettes privées liées à la transition énergétique	+ 4,87 %	Selencia (myPGA, PGA), Spirica (Arborescence Opportunités, Asac Neo Vie, Linxea Spirit 2, Netlife 2, Version Absolue 2), Suravenir (Croissance Avenir, Linxea Avenir 2, Navig'Patrimoine, Patrimoine Vie Plus, Puissance Avenir)
Axa Avenir Infrastructure A	FR0013466562	132,95 €	Dettes de projets d'infrastructure	+ 4,21 %	Axa
Isatis Capital Vie & Retraite	FR0013222353	154,36 €	PME françaises non cotées	+ 3,04 %	Generali (Altagrofits Vie, Himalia Patrimoine, L'Epargne Generali Platinum), Spirica (Asac Neo Vie, Linxea Spirit 2, Netlife 2, Version Absolue 2), Suravenir (Croissance Avenir, Navig'Patrimoine, Linxea Avenir 2, Patrimoine Vie Plus)

(1) Données publiques parfois peu représentatives car ne prenant pas en compte les éventuelles distributions. Sources : Quartlys, Mieux Vivre Votre Argent. Données au 15 septembre 2025.



ADELIN LEMAIRE, DIRECTRICE EXÉCUTIVE FONDS DE FONDS DE BPIFRANCE

« INVESTIR DANS LE NON-COTÉ A DU SENS, DE LA VALEUR ET DE L'AVENIR »



La loi industrie verte a-t-elle eu un effet sur votre activité ?

– Cette loi a accéléré la démocratisation du non-coté auprès des épargnants. Dès 2020, nous avons offert la possibilité aux particuliers d'investir à nos côtés dans des fonds de capital-investissement. Mais globalement, l'offre de fonds grand public restait très limitée. Cette législation a ainsi favorisé l'émergence de nouveaux supports dits *evergreen*, c'est-à-dire sans durée déterminée et permettant d'entrer et sortir périodiquement, sous certaines conditions. Les tickets d'entrée ont aussi été abaissés. Le nôtre est passé, en quatre ans, de 5 000 euros à 500 euros.

Votre offre est-elle désormais plus accessible en assurance-vie ?

– Un investisseur particulier pouvait déjà investir dans notre gamme

de fonds Bpifrance Entreprises en direct sur notre plateforme en ligne ou en gestion libre dans certains contrats d'assurance-vie. Une quinzaine d'assureurs les ont référencés dans leur offre. Nous allons prochainement lancer notre premier fonds ouvert, Bpifrance Défense, nouveau fonds thématique visant à financer les secteurs stratégiques et à accompagner les start-up et PME de la base industrielle et technologique de défense (BITD).

Quels conseils donneriez-vous avant de souscrire ?

– Avant tout investissement, il faut prendre une décision éclairée, ce qui signifie qu'il faut lire attentivement la documentation, bien comprendre les mécanismes, prendre conscience du risque de perte en capital. C'est un placement de

temps long. Un gérant de *private equity* va détenir ses participations en moyenne sur une période de cinq à sept ans pour ensuite les céder. Les performances annoncées au départ ne sont que des cibles attendues. Chez Bpifrance, nous visons un rendement annuel moyen entre 5 à 10 % selon les fonds. Il ne faut pas hésiter à diversifier en investissant dans plusieurs stratégies et différents milieux afin d'optimiser ses placements et mitiger les risques.

● Les TRI cibles nets des quatre premiers fonds de la gamme Bpifrance Entreprises (% variant selon le type de parts) :

- Bpifrance Entreprises 1 : 5 à 7 %
- Bpifrance Entreprises 2 : 5 à 7 %
- Bpifrance Entreprises Avenir 1 : environ 8 %
- Bpifrance Entreprises 3 : 8 à 10 %

dynamisme. Ainsi, Morgan Stanley IM ou encore Eiffel IG ont inauguré des fonds de dette privée, tandis que Bpifrance a annoncé le lancement d'un fonds non coté dédié à la défense (voir interview ci-dessus).

Il faut dire que les performances promises ont de quoi intéresser. Sur dix ans fin 2024, le capital-investissement enregistre 12,4 % de taux de rendement interne (TRI) annuel net. Une performance annualisée très positive mais qui reflète les résultats obtenus par les professionnels et ce, sur une période de taux anormalement bas facilitant les financements dans le *private equity*. « Il faut avoir en tête que les investisseurs institutionnels bénéficient d'un appel de leurs capitaux très progressif, qui est pris en compte dans la mesure du TRI, ajoute Simon Ponroy. Ce n'est pas le cas du grand public, pour lequel les capitaux sont appelés en totalité au moment de l'investissement. C'est pourquoi nous calculons un taux de rendement annuel moyen. A titre illustratif, sans les appels progressifs, le TRI des investisseurs professionnels serait inférieur de 4 à 5 points et s'établirait à un niveau proche de celui des fonds pour les particuliers. Par ailleurs, les fonds *evergreen* sont gérés avec une

poche de liquidité d'en moyenne 11 %, qui peut avoir un impact sur les perspectives de performances. » Le portefeuille n'étant pas investi à 100 % dans des actifs non cotés, il ne bénéficie pas à plein de ses gains.

En assurance-vie, les résultats, fin 2024, des UC dans le non-coté s'établissent d'ailleurs entre 4,5 % et 6,7 % selon les premières données collectées, qui reflètent seulement trois à cinq ans d'historique (voir infographie). Et quid des perspectives à l'avenir ? Méfiance, car l'environnement actuel est loin d'être au beau fixe pour le capital-investissement. Les sociétés de gestion spécialisées sur ce segment peinent aujourd'hui à lever des capitaux auprès des professionnels, désormais plus regardants, faute d'avoir vu se concrétiser les promesses de rendement et de liquidité. D'où l'empressement de ces sociétés de gestion à se tourner vers les particuliers. Avant de souscrire à ce type de produit ou d'accepter son intégration dans votre PER, ayez en tête que la sélectivité doit être forte car l'expertise du gestionnaire est cruciale. Les disparités de performances sont encore plus importantes que dans l'univers des titres cotés. ●